# POSTULAT

## Anticiper l'avenir du collège de Prazqueron pour enchaîner les travaux dès 2031

*Auteur : Nathan Vannay, Délégué de Romanel-sur-Lausanne au Conseil intercommunal de l'ASIGOS*

Madame la Présidente, Mesdames les conseillères, Messieurs les conseillers,

Depuis plusieurs années, notre association déploie un effort de construction et de rénovation sans précédent pour adapter nos infrastructures scolaires aux besoins de nos communes. À Romanel-sur-Lausanne, le projet des Esserpys avance vers son étape décisive, avec un crédit de construction attendu en vue d'une mise en service à l'été 2031. À Prilly, la dynamique est tout aussi soutenue : la rénovation du Grand-Pré arrive à échéance, le crédit de construction de Mont-Goulin a été voté et les travaux y sont imminents, tandis que le projet d'Union fait l'objet d'une pré-étude, et pour finir nous entendons déjà parler de Corminjoz. À Jouxtens-Mézery, un crédit de construction est également annoncé à venir.

Cette succession de chantiers est réjouissante : elle témoigne de l'engagement constant de nos communes envers l'école publique. Elle nous invite toutefois à ne pas attendre l'achèvement de l'ensemble de ces projets pour nous pencher, en parallèle, sur l'avenir du collège de Prazqueron, à Romanel-sur-Lausanne. Le calendrier des Esserpys, dont l'échéance a glissé de 2029 à 2031, nous rappelle qu'un délai annoncé peut rapidement se dégrader lorsque la réflexion démarre trop tard. C'est précisément pour éviter qu'un tel scénario ne se reproduise avec Prazqueron que nous souhaitons engager, sans attendre, les travaux de planification qui s'imposent.

L'objectif de ce postulat est ainsi d'éviter que le chantier de Prazqueron ne prenne du retard, et de s'assurer que les travaux puissent démarrer dès que le nouveau collège des Esserpys ouvrira ses portes en 2031.

Pour y parvenir, nous ne pouvons pas attendre 2031 pour commencer à réfléchir. L'ASIGOS doit ainsi anticiper dès aujourd'hui les points suivants :

1. Le calendrier : pour que les études, les autorisations et les crédits soient prêts à temps.
2. Le contenu du projet : pour décider rapidement de ce que nous voulons construire (nombre de classes, salle de sport, mur de grimpe, piscine).
3. Les urgences sur place : régler la fin des dérogations du bâtiment principal et démonter les pavillons provisoires comme promis aux habitants.

**Pourquoi est-il utile d'agir dès maintenant ?**

**1. Tirer les enseignements du calendrier des Esserpys**

Dans son étude initiale (PREAVIS n°05-2024 accepté au CI du 19 juin 2024), le projet des Esserpys était prévu pour 2029 ; il a rapidement glissé à 2031, une échéance qui, nous l'espérons, sera tenue. Si nous attendons que les Esserpys soient terminés pour lancer les réflexions sur Prazqueron, les travaux risquent de ne commencer que vers 2035. C'est ce décalage que nous souhaitons éviter.

**2. Le bâtiment actuel arrive en bout de course**

Le bâtiment principal de Prazqueron ne répond plus aux standards actuels et fonctionne, si nous ne nous trompons pas, grâce à des dérogations. En 2018, le prévis 19/2018 a permis de valider un crédit pour prolonger la durée d'exploitation de 10 ans. Ces autorisations arrivent ou vont prochainement arriver à terme. Nous ne pouvons pas laisser ce bâtiment se dégrader sans disposer d'un plan précis de rénovation ou de reconstruction. Il faut aussi relever cette remarque dans le préavis : **« Il est important de noter que toutes les études ont été menées en tenant compte d'une durée de vie du collège limitée à 10 ans (soit jusqu'à fin 2027). Les conclusions seraient différentes dans le cas d'une pérennisation à plus long terme. »**

### 3. Respecter nos engagements sur les pavillons provisoires

Lors de la pose du pavillon provisoire en bois n° 2, la commune de Romanel et l'ASIGOS ont assuré à la population qu'il s'agissait d'une solution temporaire. Ne pas enchaîner les travaux entre les Esserpys et Prazqueron prolongerait inutilement la présence de ces modules au-delà de la stricte période transitoire nécessaire à la mise en conformité définitive de nos infrastructures scolaires. Une telle situation romprait le lien de confiance avec les citoyens.

### 4. Savoir ce que l'on veut construire avant de lancer les appels d'offres

Un projet scolaire prend plusieurs années à se dessiner. Il faut trancher rapidement sur les besoins concrets : combien de classes supplémentaires ? Quelle salle de sport ? Et surtout, quelle réponse apporter aux vives attentes de la population et des enseignants ? Nous pensons notamment aux besoins sportifs et à la pratique de la natation scolaire, compte tenu de la dépendance actuelle des enseignants de Romanel à la piscine de la Fondation de Vernand, ainsi que des incertitudes régionales concernant d'autres bassins comme celui de Fontadel.

### Demande au Comité de Direction (CODIR)

Par ce postulat, il est demandé au Comité de Direction d'initier cette démarche et de présenter un rapport au Conseil intercommunal précisant :

- Un planning prévisionnel réaliste permettant d'enchaîner le chantier de Prazqueron dès la mise en service des Esserpys, prévu pour la rentrée d'août 2031 ;
- Un état des lieux des échéances légales (fin des dérogations du bâtiment principal et calendrier de retrait des pavillons provisoires) ;
- Une première évaluation des besoins pour le futur site (nombre de classes, salle omnisports VD4/VD5/VD6, mur d'escalade, infrastructure aquatique).

### Conclusion

Ce postulat ne demande pas de voter des crédits de construction aujourd'hui, mais d'allumer les phares pour anticiper les étapes techniques, financières et politiques.

Je vous invite, Mesdames les conseillères et Messieurs les conseillers, à soutenir ce postulat et à le renvoyer au Comité de Direction pour étude.

**Les Postulants :**

Nathan Vannay

Zakira Arnouni

Jeanne Vuillaume

Christian Bovey

Philippe Muggli

Henri Pisani

Serge Romanens